



Charte des valeurs communes de l'AMC :

Une vision de l'intraprofessionnalisme pour les médecins

De quoi s'agit-il?

La Charte des valeurs communes de l'AMC vise à établir les valeurs partagées par les médecins et les apprenants et les engagements qu'ils doivent prendre les uns envers les autres et à l'égard de la profession même, en vue de favoriser le respect et la confiance au sein de la profession et entre ses membres, et de cerner les possibilités d'engagement et de leadership qui encouragent la civilité et découragent l'incivilité dans la profession.

Pourquoi est-ce important?

La Charte vise à renforcer davantage les responsabilités professionnelles pour appuyer une profession médicale unifiée et harmonieuse. Individuellement comme collectivement, nous réussissons le mieux lorsque nous unissons nos efforts et croyons ensemble en notre travail, prenons un engagement commun, partageons un éventail clair de valeurs, de vertus et de principes et adoptons des conceptions explicites et implicites communes.

Engagements mutuels :

Nos plus importantes valeurs communes



RESPECT

En tant que médecin, je ferai montre de respect. J'admettrai le fait que chacun a une valeur et une dignité intrinsèques et a le droit d'être respecté, estimé et traité de manière éthique, je respecterai les autres et leur dignité personnelle et professionnelle et je ferai la promotion de cette valeur et en serai un modèle par la formation et le travail collaboratifs.



INTÉGRITÉ

En tant que médecin, j'agirai avec intégrité. Je me comporterai de manière honnête et sincère, en cohérence avec mes intentions, et je ferai preuve de sens moral en vue de promouvoir et d'incarner un leadership efficace et d'obtenir de bons résultats pour les patients.



RÉCIPROCITÉ

En tant que médecin, je cultiverai des relations réciproques. Je serai aimable avec mes collègues médecins et je m'attendrai à la même chose en retour; je partagerai mon expérience et mes connaissances avec mes collègues et je serai généreux de mon temps et de mon énergie avec eux.



CIVILITÉ

En tant que médecin, je ferai preuve de civilité. Je ferai montre de respect envers moi-même et envers les autres, quel que soit leur rôle, même avec ceux avec qui je suis en désaccord; j'adopterai une attitude d'écoute ouverte et active dans mes communications écrites, virtuelles et en personne avec mes collègues médecins et j'assumerai mes responsabilités.

Engagements à l'égard de la profession

1. Promouvoir une culture de respect et de collégialité

En tant que médecin, je développerai une culture fondée sur le respect mutuel et la collégialité, où les médecins se considèrent mutuellement comme des membres d'une même équipe et encouragent la civilité. Pour ce faire :

- *je cultiverai* des relations et un dialogue empreints de respect, d'ouverture et de transparence;
- *je prendrai la responsabilité* de promouvoir la civilité et de décourager le manque de respect au sein de la profession;
- *je reconnaitrai* la valeur de tous, qu'ils soient médecins de famille ou spécialistes, quelle que soit leur étape de formation, ainsi que celle des contributions communes de la profession dans le système de santé;
- *je donnerai l'exemple* en créant des environnements sains, propices à la pratique et à la formation.

2. Promouvoir une culture d'autogestion de la santé et de soutien

En tant que médecin, je développerai une culture axée sur l'autogestion de la santé et le soutien, où les médecins peuvent demander de l'aide et sont encouragés à prendre soin de leur propre bien-être physique, mental et social. Pour ce faire :

- *je reconnaitrai* l'importance de la santé et du bien-être des médecins et je ferai la promotion d'une culture professionnelle où l'on reconnaît mes besoins et ceux de mes collègues, et où l'on obtient un appui concret et une réponse efficace;
- *je cultiverai* un environnement favorable à la santé physique et psychologique, où l'on peut remettre en question le statu quo et encourager les comportements de recherche d'aide sans crainte de représailles;
- *je reconnaitrai* le fait que des obstacles à l'échelle individuelle et systémique contribuent aux problèmes liés à la santé et au bien-être et je préconiserai un changement culturel et systémique afin d'abolir ces obstacles.

3. Promouvoir une culture de leadership et de mentorat

En tant que médecin, j'encouragerai une culture de leadership et de mentorat dans l'ensemble du cycle de la carrière. Pour ce faire :

- *je favoriserai et j'encouragerai* les occasions de leadership et la participation aux rôles de leader à tous les stades de la formation, de l'exercice de la profession ainsi qu'au sein du système de santé;
- *je favoriserai* les occasions de mentorat et de formation en leadership, officielles ou non, à tous les stades de la formation et de l'exercice de la profession et j'en ferai la promotion;
- *je reconnaitrai* l'importance du partage de connaissances et d'expérience et je favoriserai les relations de réflexion (mutuelles) à tous les stades de la formation et de l'exercice de la profession.

4. Promouvoir une culture de questionnement et d'auto-réflexion

En tant que médecin, j'encouragerai une culture de questionnement et de réflexion, où la pratique réflexive individuelle et collective est importante et possible. Pour ce faire :

- *j'accorderai* de la valeur au questionnement collectif et à l'auto-réflexion et je les favoriserai afin d'entraîner des changements pertinents;
- *j'encouragerai* la curiosité et l'exploration pour cerner les forces et les capacités des équipes et des systèmes de santé en vue de générer de nouvelles possibilités d'action;
- *je cultiverai* des liens et des relations solides et j'aurai des interactions pertinentes avec mes collègues.

5. Promouvoir une culture de qualité

En tant que médecin, j'encouragerai une culture de qualité et d'amélioration de la qualité. Pour ce faire :

- *je favoriserai* la collaboration intraprofessionnelle et interprofessionnelle et je ferai la promotion des modèles de soins collaboratifs;
- *je fournirai* des soins de haute qualité aux patients et je chercherai à améliorer continuellement la pratique et le système, et je m'engagerai à acquérir et à appliquer des compétences et des techniques d'amélioration de la qualité;
- *je comprendrai* que l'amélioration de la qualité est un aspect essentiel de l'éducation et de l'exercice de la profession, qui doit demeurer toute la vie; *je participerai* au maintien de normes professionnelles pour moi-même et pour mes collègues;
- *je ferai participer* les patients, leurs familles et leurs soignants au processus d'amélioration.

6. Favoriser une culture de diversité

En tant que médecin, j'encouragerai le reflet de la diversité de la population servie dans la communauté des praticiens. Pour ce faire :

- *je ferai la promotion* de la diversité dans la profession afin de répondre et de réagir aux besoins (physiques, émotionnels, culturels et socioéconomiques) en évolution de la population de patients;
- *je favoriserai* un environnement de formation et d'exercice où les points de vue diversifiés et distinctifs des différentes générations, cultures et capacités sont pris en compte et valorisés;
- *je favoriserai* la diversité dans l'ensemble des rôles de leader dans la profession et le système de santé;
- *je tiendrai compte* de l'importance de ces points de vue pour la profession médicale, même s'ils vont à l'encontre des miens.